

## SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2022

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 1<sup>er</sup> août 2022 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5  
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6.

Est également présente, madame Isabelle Doyon, directrice générale / greffière-trésorière.

### 1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2022;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
  - 8.1 – Conseillers
  - 8.2 – Inspecteur en bâtiment
  - 8.3 – Inspecteur en voirie;
- 9- Offre de service archivage des documents municipal;
- 10- Vente pour taxes;
- 11- Résultat de l'appel d'offre pour pavage intersection 212 – 3<sup>e</sup> Rang et 212- New Mexico;
- 12- Rapport MTQ (Saint-Mathias, Randboro, Island Brook);
- 13- Parc Island Brook;
- 14- Varia ouvert;
- 15- Période de questions;
- 16- Fin de la séance.

2022-091 *résolution no 2022-091*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 1<sup>er</sup> août 2022.

ADOPTÉE

### 3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 juillet 2022

2022-092 *résolution no 2022-092*

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2022 est adopté.

ADOPTÉE

#### **4) Période de question**

Aucune question

#### **5) Correspondance**

La liste de correspondance portant le numéro 2022-08-01 a été remise aux membres du conseil.

2022-093 résolution no 2022-093

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance 2022-08-01 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

#### **6) Autres sujets**

**1- Fondation québécoise du cancer** – demande de don pour le programme d'aide à la vie quotidienne. Le conseil laisse le choix à chacun des citoyens.

**2- Moisson HSF – Invitation portes ouvertes** – mercredi 17 août de 15h30 à 17h au 53, rue Angus sud, East-Angus.

**3- MRC du Haut-Saint-François** – Marie-Pierre Hamel coordonnatrice en loisir – demande aux municipalités qui ont de l'intérêt de devenir l'hôte de la 9e édition du Marche Cours pour le Haut en 2024.

**4- Infotech** – Rôle en ligne – Offre de service - rôle en ligne 100 % gratuit.

2022-094 Résolution no 2022-094

ATTENDU l'offre de services d'Infotech pour le rôle en ligne

En CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Amanda Hamel  
Appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau

Que la Municipalité accepte l'offre d'Infotech pour la mise en place du rôle en ligne.

ADOPTÉE

#### **7) Paiement des factures**

La liste des comptes à payer en date du 2022-08-01 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2022-095 Résolution no 2022-095

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu

QUE la directrice générale / greffière-trésorière est autorisée à payer les comptes fournisseurs du mois de juillet 2022 présenté au conseil de 115 320.33 \$ pour les déboursés #202200130 à #202200151

QUE le conseil prend connaissance des salaires employés/élus du mois de juillet 2022 de 16 747.58 \$ par dépôt direct.

ADOPTÉE

## **8) Compte-rendu des comités**

### **8.1) conseiller**

### **8.2) inspecteur en bâtiment**

Aucun rapport n'a été déposé.

### **8.3) inspecteur en voirie**

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

## **9) Offre de service archivage des documents municipal**

Pour Gestion documentaire et archivage

2022-096

### **Résolution no 2022-096**

ATTENDU l'offre de services de Système Gedoc Inc pour la gestion documentaire et archivage

En CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Amanda Hamel

Appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau

De mandater la firme Système Gedoc Inc. à rédiger un plan de classification, un calendrier de conservation des documents, la mise en place de procédures et outils de gestion et la formation pour la réalisation et la continuité des activités.

ADOPTÉE

## **10) Vente pour taxes**

La directrice générale donne la liste de ventes pour non-paiement de taxes.

2022-097

### **Résolution no 2022-097**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau

**appuyé par** la conseillère Amanda Hamel et résolu unanimement

**QUE** le directeur général et greffier-trésorier transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Haut-Saint-François la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire des Haut-Cantons.

MATRICULE	NOM	ADRESSE	IMMEUBLE	TAXES DÛ	INTÉRÊT	TOTAL
2427-42-0184	French Brenda Jean	77, chemin french	5 777 728 5 001 077 5 000 405	10 838.60 \$	120.17 \$	10 958.77 \$
2927-03-9087	Karl Latouche	1518, route 212	5 000 646	13 840.12 \$	2 396.07 \$	16 209.19 \$

ADOPTÉE

### **11) Résultat de l'appel d'offres pour asphaltage 212- 3<sup>e</sup> Rang, 212- New Mexico**

Le 28 juillet 2022, à 11 :10 heures, Ouverture des soumissions pour L'asphaltage des entrées des chemins 212 – 3<sup>e</sup> Rang et 212 – New Mexico

Entrepreneur	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Pavage Estrie Beauce inc	26 029.00\$	28 625.39 \$
Pavage des cantons inc.	NIL	NIL

2022-098 *résolution no 2022-098*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu de retenir les services de Pavage Estrie Beauce pour l'asphaltage des entrées des chemins 212 – 3<sup>e</sup> Rang et 212 – New Mexico au montant de 28 625.39\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

### **12) Rapport MTQ (St-Mathias de Bonneterre, Randboro, Island Brook)**

La directrice générale dépose le rapport du MTQ pour donner suite aux demandes concernant la limite de vitesse sur les routes 210 et 212 Randboro, Saint-Mathias de Bonneterre et Island Brook.

### **13) Parc Island Brook**

La dg informe que la demande de subvention au FRR volet 2 a été acceptée. Elle demande le remplacement du module de jeux au parc Island Brook module complet de 3.2 M x 5.2 M pour approximativement 16 995.00\$ (taxes en sus). L'ancien module étant désuet.

2022-099 *Résolution no 2022-099*

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil accepte l'offre de l'entreprise Module de Jeux Profun Inc d'installer le module de jeu numéro QC 60029A au parc municipal d'Island Brook pour la somme de 24 740.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

### **14) Varia ouvert**

## **15) Période de Questions**

Une période de questions est tenue. Une personne pose des questions et émet des commentaires.

## **16) Fin de la séance.**

2022-100

### **Résolution no 2022-100**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la séance soit levée à 20h10.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Robert Asselin, maire

---

Isabelle Doyon,  
Directrice générale / greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT** (Code Municipal, art. 961)  
Je soussignée, Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 1<sup>er</sup> août 2022.

---

Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière